

Annexe A - Résumé des protocoles pour les camps en Europe d'ACA, valable à compter du 17 juillet 2020

Camps d'entraînement ACA/ÉCSA dans l'espace Schengen au sein de l'Union européenne

	Entraînement physique	Entraînement de ski (sur neige)	Physiothérapie / Récupération
Règles d'hygiène et de conduite Protocole de retour à l'entraînement d'ACA et lignes directrices des autorités sanitaires locales	Généralités : - Garder une distanciation physique avec les autres (au moins 1,5 m). - Se laver les mains à fond. - Éviter les poignées de main. - Tousser ou éternuer dans un mouchoir ou dans le pli du coude. - Recherche des contacts (formulaire d'attestation journalière et prise de température deux fois par jour; les équipes s'entraînant en Suisse doivent télécharger l'application SwissCovid). - Participation à l'entraînement uniquement en l'absence de symptômes (voir évaluation des risques et triage).		
Information sur la conduite à respecter	- Formation sur le retour à l'entraînement d'ACA dispensée auprès des participants avant le début des camps d'entraînement. - Matériel d'information sur le retour à l'entraînement d'ACA, incluant cette annexe, remis aux participants avec accusé de réception et acceptation du protocole avant le camp.		
Évaluation des risques et triage	- La santé de tous les membres de l'équipe est une priorité absolue. Un degré élevé de solidarité et de responsabilité personnelle est nécessaire. - Si un membre de l'équipe présente des symptômes, il doit le signaler immédiatement au physiothérapeute en chef et à l'entraîneur-chef. Ce membre sera isolé du reste de l'équipe et un test de dépistage de la COVID sera organisé le plus tôt possible. Il restera isolé du groupe jusqu'à l'obtention du résultat du test. L'équipe continuera à s'entraîner normalement jusqu'à ce que le résultat soit connu. Le protocole de communication d'ACA sera activé afin d'aviser l'organisation. - SI LE TEST EST NÉGATIF : le membre de l'équipe pourra reprendre l'entraînement lorsqu'il se sentira mieux. - SI LE TEST EST POSITIF : toutes les activités de l'équipe seront cessées. Le membre déclaré positif sera placé en quarantaine conformément aux directives de l'agence régionale de santé ou transféré dans un hôpital de la région selon les directives des autorités sanitaires locales et/ou du pronostic du médecin sur place. À ce stade, les autres membres de l'équipe seront testés. Les membres déclarés positifs suivront la procédure ci-dessus. Les membres déclarés négatifs formeront une nouvelle bulle et reprendront l'entraînement. Le physiothérapeute en chef sera quotidiennement en contact avec les membres en quarantaine et l'entraîneur-chef aidera à organiser la logistique nécessaire pour ceux-ci. Si l'entraîneur-chef est mis en quarantaine, un autre membre du personnel sera nommé pour le remplacer. - Les camps sont prévus avec ou sans bloc de repos. Si un membre est toujours en quarantaine à la fin d'un camp, un membre du personnel restera sur place pour le superviser et s'occuper de la logistique jusqu'à ce qu'il puisse rentrer au Canada en toute sécurité.		
Arrivée et départ	- Si possible, ne pas prendre les transports en commun pour les déplacements. Sinon, le port du masque et la distanciation sont obligatoires. - Dans un véhicule personnel ou d'équipe comptant une seule personne : le port du masque n'est pas exigé. - Le port du masque est obligatoire lorsqu'il y a plusieurs personnes dans un véhicule. - Le port du masque est obligatoire dans les transports publics, y compris les télécabines et télésièges comptant plusieurs personnes (et également dans la file d'attente). - Dans la mesure du possible, on préconise le port d'un masque de niveau FFP2 ou FFP3 * -> Les masques de ces catégories de protection protègent les autres et soi-même.		
Hébergement	- Selon les directives de l'agence régionale de santé concernant le secteur hôtelier.		
Restauration / Repas	- Selon les directives de l'agence régionale de santé pour le secteur hôtelier concernant les types de restauration et les établissements. - Les collations et les boissons doivent être organisées; les bouteilles doivent être désinfectées avant de les remettre aux athlètes. - Les buffets doivent être évités dans la mesure du possible * -> Les services de buffet constituent un risque de transmission élevé de la COVID-19.		
Toilette / Douche	- Dans la mesure du possible, utiliser la toilette à la maison ou dans la chambre d'hôtel. - L'utilisation des vestiaires et des toilettes dans les installations sportives est autorisée conformément aux directives de l'agence régionale de santé.		
Transport vers et depuis le lieu d'entraînement	- Une personne dans un véhicule personnel ou d'équipe : le port du masque n'est pas exigé. - Masque obligatoire si plusieurs personnes dans le véhicule. - Masque obligatoire dans les transports publics : funiculaires, trains, autobus, télécabines, télésièges comptant plusieurs personnes (et également dans la file d'attente).	- Selon les directives locales des remontées mécaniques concernées. - Déterminer l'ordre des groupes et rester ensemble.	- De manière individuelle.
Entraînement / Soins	- Désinfection du matériel d'entraînement entre les utilisateurs. - Chaque athlète s'occupe de son équipement au début de la séance. Il n'est pas possible d'échanger du matériel pendant la séance sans le désinfecter. - Une bonne ventilation de la salle d'entraînement doit être garantie. - Se laver les mains pendant les pauses. - Une pause pour nettoyer et désinfecter le matériel et aller dehors (si l'entraînement est à l'intérieur) doit être prévue entre les séances d'entraînement. - Désinfection de tous les appareils après l'entraînement et entre les séances.	- L'entraînement de ski se déroule conformément aux directives locales et au plan de protection de la station et des remontées mécaniques. - Réunions d'équipe, analyses vidéo et séances pédagogiques : selon les directives locales et d'ACA (voir les règles d'hygiène et de conduite dans le document Retour à l'entraînement d'ACA).	- Port du masque par les physiothérapeutes. - Port du masque par les athlètes. - Les soins ne sont effectués que de manière individuelle. - Un seul athlète à la fois peut se trouver dans la salle de soins. - Lavage des mains par le physio et l'athlète avant le début des soins. - Nettoyer les points de contact et les surfaces de rangement après chaque athlète (ex., table de soins, appareils, poignées de fenêtre et de porte, interrupteurs, chaises, tables). - La salle de soins doit être bien ventilée. - Le physio s'occupe des athlètes d'une seule équipe. - Le physio vérifie les attestations journalières des membres de l'équipe.
Entraînement sur neige	- Planifier et communiquer les plages d'entraînement pour les différents groupes. - Maintenir un plan d'occupation incluant les heures d'entraînement et les groupes dans les installations. - Les entraîneurs responsables effectuent un contrôle des présences à chaque séance.		- Planifier l'horaire des soins de physiothérapie.
Équipe et responsabilité	- Le formulaire d'attestation doit être rempli au début et à la fin de chaque journée d'entraînement par le personnel et les athlètes du camp. - Chaque participant doit confirmer dans l'attestation qu'il est en bonne santé et ne présente aucun symptôme. - L'entraîneur-chef est responsable de s'assurer que les exigences sont respectées.		
Contrôle / Protocole	- L'entraîneur-chef vérifie et gère le respect de ces conditions et des directives définies dans cette annexe et dans les documents liés au Retour à l'entraînement d'ACA. - Chacun est responsable de veiller au respect des exigences dans son domaine et son espace (physios, entraîneurs, techniciens). - Le physiothérapeute en chef s'occupe de faire remplir l'attestation (avec prise de température) deux fois par jour et d'assurer le suivi des participants au camp. - Cette feuille doit être lue et comprise par les participants au camp, et doit être signée par CHAQUE membre de l'équipe avant le début du camp. - Avant un bloc de repos ou à la fin du camp, l'entraîneur-chef doit s'assurer que les participants sont en bonne santé et ne présentent aucun symptôme. - Les formulaires d'attestation doivent être conservés pendant 14 jours.		
Symptômes	- Si un membre de l'équipe présente des symptômes (avant, pendant et après l'entraînement), il doit le signaler immédiatement au physiothérapeute en chef et à l'entraîneur-chef. Ce membre sera isolé dans sa chambre. Les effets personnels de l'autre personne qui partage sa chambre seront transférés ailleurs. Le personnel veillera à l'isolement. Un test de dépistage de la COVID sera organisé le plus rapidement possible. - Le reste de l'équipe continuera à s'entraîner conformément aux présentes directives jusqu'à l'obtention du résultat. - SI LE TEST EST NÉGATIF : le membre pourra reprendre l'entraînement lorsqu'il se sentira mieux; l'équipe continuera à s'entraîner selon les présentes directives. - SI LE TEST EST POSITIF : le membre sera placé en quarantaine ou transféré dans un établissement hospitalier selon les directives des autorités médicales et en suivant les protocoles de l'agence régionale de santé en matière de mise en quarantaine et de soins. Tous les membres de l'équipe seront testés. Les membres déclarés positifs suivront la procédure ci-dessus. Les membres déclarés négatifs formeront une nouvelle bulle et reprendront l'entraînement en suivant les directives de retour à l'entraînement d'ACA.		
Sécurité	- Toutes les séances d'entraînement doivent être planifiées de manière à réduire le risque de blessure au minimum. - Le protocole de communication des blessures d'ACA reste inchangé.		
Recherche des contacts	- Le physiothérapeute en chef s'occupe de faire remplir l'attestation (avec prise de température) deux fois par jour et d'assurer le suivi des participants au camp. - Camps en Suisse, tous les participants doivent télécharger et utiliser l'application SwissCovid (https://foph-coronavirus.ch/swisscovid-app/) - Camps en Italie, tous les participants doivent télécharger et utiliser l'application Immuni (https://www.immuni.it/ita)		
Matériel de protection	- Chaque personne a la responsabilité de se procurer son matériel de protection. ACA/ÉCSA aura du matériel supplémentaire (masques, gants, désinfectants et autres ÉPI). - Le port du masque est recommandé dans les lieux publics achalandés. - Chaque membre de l'équipe doit apporter sa propre bouteille de désinfectant (idéalement une bouteille de 500 ml à remplir).		